

Intervention parlementaire. Réponse du Conseil-exécutif

N° de l'intervention: 263-2019
Type d'intervention: Interpellation
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2019.RRGR.330

Déposée le: 06.11.2019

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Graber (La Neuveville, UDC) (porte-parole)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: 259/2020 du 11 mars 2020
Direction: Direction des travaux publics et des transports
Classification: –



Liaison ferroviaire entre Berne et Paris

Les liaisons ferroviaires entre les grandes villes de notre pays et les grandes villes européennes sont souvent de qualité. Nombreuses, elles permettent des déplacements relativement rapides.

Les grandes agglomérations de la Suisse sont notamment bien reliées à Paris par des liaisons TGV.

A partir du 15 décembre 2019, l'offre « Lyria 2020 » – du nom de l'entreprise qui gère les liaisons ferroviaires à grande vitesse entre la France et la Suisse – sera étendue. Huit TGV relieront désormais directement Genève et Paris. Inversement, huit autres TGV permettront de quitter la « Ville Lumière » pour rejoindre le siège principal de l'ONU en Europe. Six liaisons TGV quotidiennes directes « aller et retour » relieront Lausanne à Paris, trois par Genève en 3 h 57 et trois par Vallorbe en 3 h 41. Aujourd'hui déjà, six liaisons ferroviaires « aller et retour » directes permettent de relier Bâle à Paris en 3 h 03. Un temps de parcours d'un peu plus de quatre heures est nécessaire pour voyager en TGV entre Zurich et Paris sans changement.

Parmi les cinq grandes agglomérations de notre pays, Berne, la capitale, est la seule qui, à partir du 15 décembre 2019, n'offrira pas la possibilité de se rendre à Paris en TGV sans changement. Il est vrai que le temps de parcours entre les deux capitales en passant par Bâle est attractif. Il

suffit de 4 h 01 pour passer de l'une à l'autre. Il y a quelques années, trois liaisons TGV directes entre Berne et Paris en passant par Neuchâtel rendaient de précieux services aux voyageurs de l'Espace Mittelland tout en contribuant au développement touristique de notre canton. Tout cela appartient malheureusement au passé.

Le Conseil-exécutif est dès lors prié de répondre aux questions suivantes :

1. Pour quelles raisons financières, techniques ou autres les liaisons ferroviaires TGV directes entre Berne et Paris seront-elles abandonnées dès le 15 décembre 2019 ?
2. Quelles démarches le Conseil-exécutif entend-il entreprendre auprès des CFF et de la société Lyria pour réintroduire, dès que possible, des liaisons ferroviaires TGV directes entre la capitale de la Suisse et celle de la France ?

Réponse du Conseil-exécutif

Le Conseil-exécutif déplore l'abandon des liaisons ferroviaires TGV directes entre Berne et Paris. La liaison Interlaken – Berne – Paris est très importante pour le canton de Berne, notamment pour le tourisme. C'est pourquoi le Conseil-exécutif a déjà exprimé dans un communiqué de presse l'an dernier qu'il espérait que les liaisons actuelles au départ de Bâle puissent être maintenues sans prolonger le temps de trajet pour les personnes qui partent de Berne. Il a également demandé que soit réexaminée et envisagée la possibilité de réintroduire des liaisons TGV directes entre Interlaken, Berne et Paris. Il est également intervenu auprès de la société ferroviaire en ce sens.

1. Les liaisons TGV directes ont été supprimées principalement à cause de l'absence de possibilités techniques de liaisons directes Berne – Paris. Les travaux en cours entre Olten et Bâle, qui prolongent la durée du trajet, ont été déterminants. Etant donné que les horaires de train en France ne peuvent pas être modifiés à court terme, l'arrivée plus tardive à Bâle pour cause de travaux rend pour le moment impossibles les liaisons directes ainsi que les liaisons avec un temps de correspondance très court sur le même quai qui étaient proposées jusqu'en décembre 2019.
2. Le canton de Berne est en dialogue constant avec les CFF et Lyria. A la demande de Lyria, la société ferroviaire française examine actuellement la possibilité de décaler de quelques minutes l'horaire actuel des trains entre Paris et Bâle. Cela permettrait de rétablir les correspondances rapides à Bâle et d'offrir une marge de manœuvre pour de futures liaisons directes Paris – Berne – Interlaken. Cette solution est encouragée par le Conseil-exécutif. Sa mise en œuvre dépend cependant de la bonne volonté de la France. Le Conseil-exécutif examine les possibilités correspondantes, dont l'implication de la Confédération.

Destinataire

- Grand Conseil